

Programme de bourses de médiation de la musique du RCMS (programme-pilote) – antenne UdeM

Objectif

Le programme de bourses de médiation de la musique du RCMS soutient la conception et la réalisation de projets de médiation qui mettent en valeur les recherches menées par les étudiant·e·s membres du regroupement.

Il vise ainsi à :

- Favoriser la diffusion et le partage des connaissances issues de la recherche ;
- Encourager les collaborations entre étudiant·e·s de différents domaines ;
- Stimuler les échanges entre les axes de recherche du RCMS ;
- Soutenir le développement de compétences en médiation, en communication et en gestion de projet en musique dans une perspective de formation professionnalisante ;
- Favoriser le dialogue entre la recherche, les milieux de pratique et les différents publics.

La médiation est entendue ici comme un ensemble de démarches visant à créer des liens entre les savoirs issus de la recherche et différents publics. Elle ne consiste pas uniquement à transmettre de l'information, mais à favoriser la rencontre, la participation, l'échange et la compréhension mutuelle au moyen de dispositifs adaptés aux publics visés.

Note : ce programme est offert à titre pilote. À la lumière des projets réalisés et des commentaires recueillis auprès des personnes participantes, le RCMS évaluera les possibilités de le bonifier et de le pérenniser.

Valeur de la bourse

- Entre **4 000 \$** et **6 000 \$** par projet.
- Le montant sera réparti entre les personnes étudiantes participantes.

Admissibilité

Les projets doivent :

- Être portés par au moins **deux personnes étudiantes** membres du RCMS au moment du dépôt de la demande et inscrites à l'Université de Montréal pour l'année 2026-2027 ;
- Être parrainés par [deux membres régulier·ère·s du RCMS](#) ;
- S'inscrire dans les thématiques d'au moins [deux axes de recherche du RCMS](#) ;
- Engager la participation de l'équipe aux activités des axes concernés.

Les projets interdisciplinaires ou intersectoriels sont particulièrement encouragés.

Types de projets admissibles

Le projet doit mener à la réalisation d'une activité ou d'un outil de médiation destiné à un ou plusieurs publics. À titre d'exemple, il pourra prendre la forme de :

- Balado ;
- Capsule(s) vidéo ;
- Conférence-concert ou activité préconcert ;
- Médiation accompagnant un spectacle, une installation ou une exposition ;
- Atelier participatif ;
- Activité en contexte scolaire, communautaire ou culturel ;
- Exposition (physique ou virtuelle) ;
- Ressource Web ou site interactif ;
- Guide pédagogique ou trousse d'activités ;
- Infographie, bande dessinée ou autre support visuel ;
- Présentation narrée ou module de formation en ligne ;
- Parcours d'écoute ou visite commentée ;
- Toute autre proposition pertinente.

Le comité évaluera également les propositions présentant des formats originaux ou innovants.

Important : certains projets peuvent nécessiter des autorisations (captation vidéo/audio, consentement des personnes participantes, droits d'auteur, utilisation d'images, etc.). Leur obtention relève de la responsabilité de l'équipe de projet et des personnes superviseuses.

Dossier de candidature

Le dossier doit comprendre les éléments suivants :

- Le titre et une brève description du projet ;
- Les objectifs ;
- Une description de la forme de médiation proposée ;
- Le ou les publics cibles ;
- Les liens avec au moins deux axes du RCMS ;
- La composition de l'équipe (inclure nom, cycle, programme, statut [régulier ou international] et matricule) et le rôle de chaque personne participante ;
- Les noms des deux membres régulier·ère·s du RCMS agissant comme personnes marraines/parraines ;
- Les retombées et l'impact attendus ;
- Un budget sommaire : les coûts liés à la réalisation du projet doivent être couverts par la bourse demandée. Les personnes candidates sont invitées à privilégier les ressources déjà disponibles au sein de leur établissement lorsque cela est possible ;
- Un échéancier présentant les principales étapes de réalisation du projet.

Les **dossiers complets** doivent être envoyés à la coordination du RCMS (rcms@musique.umontreal.ca) d'ici le **21 septembre 2026**.

Critères d'évaluation

Les projets seront évalués notamment selon :

- Leur pertinence par rapport aux objectifs du programme ;
- Leur qualité et leur faisabilité ;
- L'intégration d'au moins deux axes de recherche du RCMS ;
- La qualité de la collaboration entre les personnes étudiantes ;
- Leur potentiel de rayonnement et d'impact ;
- Leur caractère innovant ou interdisciplinaire, lorsque pertinent.

Livrables

Les équipes retenues s'engagent à :

- Réaliser le projet proposé et produire le livrable annoncé ;
- Présenter leur projet dans le cadre d'une activité du RCMS ;
- Participer aux activités des axes dans lesquels le projet s'inscrit ;
- Remettre un bref bilan du projet (1 à 2 pages).

Les projets devront ainsi être **terminés d'ici le 30 avril 2027**. Le RCMS pourra, avec l'accord des personnes concernées, diffuser les réalisations sur ses plateformes de communication.

Accompagnement

Les équipes ont à leur disposition, sur le campus, toutes sortes de ressources matérielles et techniques qui pourront être utiles à la réalisation de leur projet, notamment :

- [Soutien à la création \(Bibliothèques UdeM\)](#) : Accès à des studios, des équipements et de l'accompagnement pour la production de balados, vidéos et autres contenus numériques ;
- [Secteur multimédia de la Faculté de musique \(SMM\)](#) : Soutien technique, prêt d'équipement spécialisé et accès à des studios et laboratoires pour les projets audio, vidéo et multimédias ;
- [Prêt d'équipements audiovisuels \(Services TI de l'UdeM\)](#) : Service de réservation et d'emprunt d'équipements audiovisuels (caméras, micros, projecteurs, etc.) pour les activités d'enseignement, de recherche et de création.

Selon les disponibilités, un **atelier d'introduction à la médiation de la recherche** pourra également être offert aux personnes boursières. Les personnes candidates sont toutefois invitées à consulter les ressources en ligne suivantes :

- [Étude partenariale sur la médiation de la musique \(EPMM\)](#) : Projet réunissant chercheur·euse·s, étudiant·e·s et professionnel·le·s pour étudier et développer les pratiques de médiation musicale, ainsi que des outils pour leur conception et évaluation ;

- [Guide de la médiation musicale \(Médiation Culturelle Suisse\)](#) : Guide pratique offrant un cadre pour concevoir, structurer et évaluer des projets de médiation musicale, avec exemples et repères méthodologiques.

Mise à jour : 23 juin 2026.